



**ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

REUNION CCE DU
17 et 18 DECEMBRE 2015
La CGT vous informe

Tréville, le 22 décembre 2015

INTERESSEMENT

Catastrophiques sont les résultats à fin octobre. Plus de la moitié des établissements ont moins de 4 % d'intéressement ! Le coût colis national ne sera pas atteint à fin décembre, l'intéressement sera au maximum égal à 6.75 % mais pour beaucoup largement moins que cela. **A qui la faute ? Pas aux salariés** qui triment toute l'année sans relâche. **Mais aux adhérents/clients, nos patrons/actionnaires** qui ont refusé de réduire leur nombre de livraison alors que le budget prévoyait une économie de 6 millions avec le déploiement des V-Max et du cahier des charges. De plus, 1/3 du surcoût du coût colis est du à des charges du siège (taxes foncières de base prestée ou logiciels informatiques, frais du PSE...) non budgétées.

La CGT a demandé un **COMPLEMENT D'INTERESSEMENT** pour combler cette perte prévisible. A ce jour, la direction préfère présenter à ses actionnaires, un coût colis aux alentours d'un Euro comme son budget le prévoyait **en prenant les économies non faites sur le dos des salariés avec l'intéressement non versé et avec le budget de formation CICE non dépensé ! C'EST INADMISSIBLE !**

**TOUS ENSEMBLE, BATTONS NOUS
POUR AVOIR UN COMPLEMENT D'INTERESSEMENT !**

SITUATION DE L'ENTREPRISE

De plus en plus de volumes et de salariés prestés : 15 à 20 % des volumes totaux. En 3 ans, **479 emplois ont disparu de l'entreprise** : transfert de salariés vers des prestataires extérieurs et réduction des effectifs ... Sur la nouvelle base de Béziers, il manque environ 130 postes en CDI par rapport à la cible annoncée dans le Plan social. Il est déplorable d'apprendre des embauches sur cette base ou sur d'autres établissements sans qu'aucune annonce figure sur le site d'offres d'emplois du groupement, **les salariés impactés par le Plan de Transformation Logistique (PTL) ne peuvent pas postuler à ces postes : c'est ILLEGAL et réprimé par la loi.**

Le CCE a demandé une consultation sur la cible réelle de Béziers et un point sur le PTL, la direction le prévoit pour le début de l'année 2016, pas de date à ce jour.

PROJETS : V-MAX - CAHIER DES CHARGES

Suite de la cacophonie... La CGT a dénoncé le fait qu'à travers ses projets, la direction ne pense qu'à faire gagner des parts de marché aux actionnaires **sans se préoccuper de la sécurité et de la santé de ses salariés.** Les **transcombis à fourches relevables** qui auraient du être mis en place en même temps que les V Max, **n'arriveront pas avant MARS-AVRIL 2016.** Selon les commandes des bases, cela peut varier de 10 à 45 engins !

La CGT demande :

-l'arrêt des livraisons en hayon pour les livraisons avec les V-Max car trop dangereux,
-le retour aux anciens chemins de préparation car le montage est plus difficile et il y a plus de casse ...

La direction attend certainement que toutes les bases se mettent en grève comme les salariés de Lisses pour enfin nous écouter ! Ecouterait-elle plus l'IC-CHSCT qui sera mise en place en janvier ?

La Direction a présenté son cahier des charges sans communiquer sur l'impact en nombre de salariés et de chauffeurs ou de contrats tractionnaires en moins. Elle prévoit 1800 livraisons en moins par semaine ! Il y a un risque d'avoir plus de travail le samedi notamment sur le gel où il n'y avait pas de préparation à ce jour.

DELESTAGES 2016 : PREPARATION DU PTL 4

Sans PSE, la direction vide les bases de Rochefort (1.5 million de colis) et de Lorient (3.5 millions de colis). Elle prépare sa 4^{ème} phase du PTL en envoyant les volumes de Lorient sur les nouvelles bases mixtes pour diminuer leur coût trop élevé et sur la base prestée de Miramas ! La moitié des PDV restants à Lorient sont situés en ISERE où devrait se construire la nouvelle base automatisée de Saint Quentin Fallavier annoncée à nouveau avec du retard. Et comment la direction peut aussi laisser croire aux salariés de Rochefort, qu'elle a un projet à Rochefort en laissant partir les volumes ?

A l'unanimité les élus n'ont pas rendu d'avis car la direction n'a pas communiqué ni le budget ni les impacts poste par poste. Dans les CE, la communication des budgets et des impacts en plus et en moins par emploi repère devra être donnée et le CCE devra avoir aussi l'information pour rendre son avis avant la mise en place des délestages.

TOUS LES SALARIÉS DOIVENT CONNAÎTRE
L'AVENIR DE LEUR BASE ET LEUR AVENIR.
LA CGT MAINTIENT SON APPEL A FAIRE DES
DEBRAYAGES DE 1 H A 24 H
JUSQU'À CE QUE LES MOUSQUETAIRES PRÉSENTENT LA
CARTOGRAPHIE GLOBALE ET RÉPONDENT AUX
RENDICATIENS SUR LES MESURES
D'ACCOMPAGNEMENT
ET SUR LE COMPLÉMENT D'INTÉRESSEMENT.
HALTE AUX MENSONGES, LA CARTOGRAPHIE EXISTE !
MOBILISONS NOUS : NOTRE AVENIR EST EN JEU !

"Ceux qui luttent
ne sont pas sûrs
de gagner,
mais ceux
qui ne luttent pas
ont déjà perdu"

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/>

